

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 AVRIL 2022 À 16 H 00

-----  
**Rapport N° 45**  
**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES**  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le quinze avril, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 8 avril 2022, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Éric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Cyril CINEUX, Christophe BERTUCAT pouvoir à Christine DULAC ROUGERIE, Magali GALLAIS pouvoir à Sylviane TARDIEU, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Estelle BRUANT pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Wendy LAFAYE pouvoir à Pierre SABATIER, Lucie MIZOULE pouvoir à Pierre MIQUEL

-----  
*Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Géraldine BASTIEN).*

*M. Alexis BLONDEAU arrive pendant le diaporama de la question n°2.*

*M. Eric FAIDY quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Alexis BLONDEAU.*

*M. Samir EL BAKKALI quitte la séance avant le vote de la question n°24 et donne pouvoir à M. Pierre MIQUEL.*

-----

-----  
**Rapport N° 45**  
**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES**  
-----

Plusieurs associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'organisation de diverses manifestations. Le solde du crédit s'élève à 33 500€.

**STADE CLERMONTOIS NATATION**

Le Stade Clermontois Natation organise les 04 et 05 juin 2022 au centre nautique Pierre de Coubertin son 35ème Meeting National Jeune régi selon les règles de la Fédération Française de Natation. Cette compétition accueille des nageurs de 11 à 14 ans de l'ensemble des régions françaises.

Budget prévisionnel : 12 150€

Autres subventions (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 0€

Subvention sollicitée: 2 500€

Subvention proposée : 2 500€

**STADE CLERMONTOIS TENNIS DE TABLE**

Le stade Clermontois Tennis de Table a organisé le 3eme tour du critérium National 1 féminin et masculin le 28, 29 et 30 janvier 2022 à l'arténium de Ceyrat. Cette compétition est qualificative pour les championnats de France de tennis de table et elle a rassemblé 400 compétiteurs.

Budget prévisionnel : 18 400€

Autres subventions (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 7 400€

Subvention sollicitée: 2 000€

Subvention proposée : 1 500€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

d'attribuer les subventions ci-dessus.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>55</b>	=	48 Conseillers Présents	+	7 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>0</b>	=	<b>Pour : 55</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21/04/22

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
La Première Adjointe



  
Christine DULAC ROUGERIE